

Note n°3 du 11 octobre 2022

Chers parents,

Cette troisième note vous présente quelques règles importantes pour le bon fonctionnement de l'établissement :

1/ CODE VESTIMENTAIRE CPF

- Je vous rappelle que **le port du tablier est obligatoire dans l'enceinte du CPF pour tous les élèves du primaire, en classe et pendant les récréations**. L'accès à l'école n'est donc désormais possible qu'avec le tablier.
- La tenue sportive du CPF est obligatoire pour les élèves de l'élémentaire lors des séances d'Education Physique et Sportive,
- Le petit sac bleu CPF est obligatoire pour emmener le goûter des élèves des classes de Petite et Moyenne Section de maternelle.

2/ TELEPHONES PORTABLES ET MONTRES CONNECTEES

- Conformément au règlement intérieur, les élèves du primaire ne sont pas autorisés à emmener **un téléphone portable, une montre connectée ou tout autre objet connecté** à l'intérieur du Collège Protestant Français.

3/ CHANGEMENT EXCEPTIONNEL D'ADULTE RESPONSABLE CHARGÉ DE VENIR RECUPERER L'ENFANT

- En cas de changement de mode de transport (véhicule personnel à la place du bus) ou de changement d'adulte responsable, chargé de venir récupérer l'enfant, vous **devez impérativement envoyer avant 11h un mail aux enseignant(e)s de la classe** en mettant en copie d'une part Mme Zeinab Azakir (maternelle) ou Mme Zeina Khoury (élémentaire) et d'autre part Mme Rania Khaled (primaire)

Très cordialement,

Stéphane POLLACK

Directeur Primaire

Collège Protestant Français

